

le 18.06.2020

La mairie de Méricourt l'Abbé a pour projet de mettre en place une aide alimentaire et de signer dans cet objectif, une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire de la Somme.

Face cette conjoncture difficile qui de plus, risque de se détériorer dans l'avenir, certains ménages pourraient bénéficier de cette aide alimentaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale sera en charge de la gestion et de l'organisation des distributions de denrées.

Afin de savoir si vous êtes éligibles à ce dispositif et afin de pouvoir faire valoir vos droits (en fonction de la composition familiale et du montant des ressources de votre foyer), vous pouvez vous adresser au 06 10 61 65 46 ou au 06 12 97 34 52. Votre dossier sera instruit dans la plus grande confidentialité.

Dans ce cas, des denrées alimentaires variées vous seront distribuées gratuitement tous les 15 jours et ce toute l'année : boissons, produits laitiers, fruits, légumes, farine, sucre, conserves, café, huile, pâtes alimentaires, riz, produits congelés...



Christian de BLANGIE
Président du CCAS
Maire de Méricourt l'Abbé

Horaires de permanence : mardi et jeudi de 17 h à 19 h